



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 FÉVRIER 2021

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN
Le vendredi 12 février, à 19h00

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le foyer rural, à la convocation de Catherine RICHARD, maire.

Étaient présents : COURSOLLE Véronique, DUBOIS Sylvain, DUSSAUSOY Bastien, FALAIZE Kévin, GUÉNARD Nathalie, GUITTARD Erik, LAISNÉ Sylvain, LEVASSEUR Jean-Jacques, LOURDEZ Cyriaque, MARTEL Maryvonne, POTIN Bertrand, RAMPINI Frédérique, RICHARD Catherine.

Absente excusée : LÉTIENNE Mélanie (pouvoir à Cyriaque LOURDEZ).

Absent : /

Convocation du 8 février 2021

Affichage du 8 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

-a- **Signature de la liste d'émargement.**

-b- **Désignation du secrétaire de séance.**

Frédérique RAMPINI est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance par le conseil municipal.

-c- **Lecture et adoption du compte-rendu du dernier conseil municipal.**

Après présentation, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 février 2021 est adopté à l'unanimité.

-d- **Signature du registre**

-e- **Le maire propose à l'assemblée :**

- de modifier l'ordre du jour, en ajoutant 1 point :

-4- Attribution et tarif des affouages 2021

-1- **OBJET : ÉLECTION D'UN 3^{ème} ADJOINT**

Le maire informe l'assemblée :

- vu la démission de Monsieur Serge GENEL, 3^{ème} adjoint, présentée en date du 26 janvier 2021,
- vu le courrier du sous-préfet de Château-Thierry, nous informant de la prise en compte de la démission de Monsieur Serge GENEL, à compter du 3 février 2021,
- vu la nécessité de le remplacer, pour son mandat.

Le maire propose à l'assemblée :

De procéder à l'élection d'un 3^{ème} adjoint.

DÉROULEMENT DE CHAQUE TOUR DU SCRUTIN

PREMIER TOUR

Nom et prénom du candidat :	Véronique COURSOLLE
Nombre de votants :	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR DU SCRUTIN

Nombre de suffrage obtenus :	12 voix pour Véronique COURSOLLE 2 voix pour Sylvain DUBOIS
------------------------------	--

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION 3^{ème} ADJOINT

Véronique COURSOLLE a été proclamée 3^{ème} adjointe et a été immédiatement installée. Véronique COURSOLLE percevra l'indemnité qui a été votée lors de la délibération n°8 du 3 juillet 2020, à savoir :

- 2^{ème} et 3^{ème} adjoints : 7,13 %

-2- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le maire informe l'assemblée :

- qu'il appartient à l'organe délibérant du syndicat, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps non complet, nécessaires au fonctionnement des services et de fixer la durée hebdomadaire de service afférente à ces emplois, en fraction de temps complet exprimée en heures.
- vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
- vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié,
- afin de permettre la stagiairisation d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe, en temps non-complet.

Le maire propose à l'assemblée :

- de modifier le tableau des effectifs permanents à temps complet et non complet :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois ouverts	Durées hebdomadaire
STAGIAIRE ET TITULAIRES			
Administratif	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3	1 à 19h00 (stagiaire) 1 à 28h00 1 à 31h00 (mise en dispo.)
Technique	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	3	3 à 35h00

Le conseil municipal : – après avoir ouï l'exposé de son maire,

– après en avoir délibéré,

- accepte à l'**unanimité**, après vote de l'ensemble des présents et représentée, cette proposition et lui donne tout pouvoir pour signer tous documents relatifs à cette opération.

-3- MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le maire informe l'assemblée :

- Suite à la démission de Monsieur Serge GENEL, 3^{ème} adjoint, président des commissions communales suivantes :
 - **bâtiments communaux, réparation et travaux d'aménagement,**
 - **organisation des manifestations officielles de la commune**

Pour rappel :

- **Le maire** est « président de droit des commissions municipales. Il peut déléguer cette fonction et se faire représenter » (CGCT, circulaire du 31/03/1992 : jurisprudence administrative).

« ...elles peuvent être mise en place pour la durée du mandat municipal ou une durée moindre (renouvellement chaque année, par exemple) ... »

- **Les présidents de commissions** présentent leur rapport au maire et au conseil municipal.

- **Les adjoints**, outre le fait qu'ils peuvent être président de commission, font partie intégrante de chacune des commissions. Ils seront systématiquement convoqués à chaque réunion.

Le maire propose à l'assemblée :

- de procéder à la modification des commissions suivantes :

Voir tableau ci-joint

Le conseil municipal : – après avoir ouï l'exposé de son maire,

– après en avoir délibéré,

- accepte à l'**unanimité**, après vote de l'ensemble des présents et représentée, cette proposition et lui donne tout pouvoir pour signer tous documents relatifs à cette opération.

-4- OBJET : ATTRIBUTION ET TARIF DES AFFOUAGES 2021

Le maire informe l'assemblée :

Des affouages doivent être effectués dans la commune.

Le maire propose à l'assemblée :

- de transmettre, aux administrés, un tract pour les informer qu'ils doivent venir s'inscrire en mairie,
- **de limiter l'affouage à 15 stères par habitant, à usage personnel, non cessible,**

- de **mettre en place et faire signer un règlement**, pour l'exploitation des affouages, aux administrés intéressés,
- de fixer le **prix du stère à 5,00 €**.

Le conseil municipal : – après avoir ouï l'exposé de son maire,
– après en avoir délibéré,

- accepte à l'**unanimité**, après vote de l'ensemble des présents et représentée, cette proposition et lui donne tout pouvoir pour signer tous documents relatifs à cette opération.

-5- INFORMATIONS DIVERSES

- Concernant la **commission « Urbanisme - PLUIH »**, le **réfèrent technique** auprès de la CARCT sera Madame Claire LENNE, adjoint administratif territorial de la commune.
- Concernant la commission **« Gestion des déchets » de la CARCT**, Monsieur Jean-Jacques LEVASSEUR prendra la place de Monsieur Serge GENEL.
- Concernant la commission **« parts d'usage et bois communaux »**, un flyer sera distribué aux habitants pour les affouages 2021, sur la base de 15 stères par habitant inscrit, à raison de 5,00 € le stère. Un contact avec les chasseurs est demandé, pour que les affouages se fassent dans le respect des jours de chasse.

L'ordre du jour étant épuisé et nul ne demandant la parole, la séance est levée à 20h05.

Ont signé au registre les membres présents.

À Beuvarde, le 16 février 2021

Le maire
Catherine RICHARD



COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

présidente : Nathalie GUÉNARD

vice-président : Bastien DUSSAUSOY

membres : - Sylvain DUBOIS
- Erik GUITTARD

- Bertrand POTIN
- Cyriaque LOURDEZ
- Frédérique RAMPINI

BÂTIMENTS COMMUNAUX, RÉPARATION ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

présidente : Véronique COURSOLLE

vice-président : Sylvain LAISNÉ

membres : - Jean-Jacques LEVASSEUR
- Frédérique RAMPINI

- Cyriaque LOURDEZ
- Bastien DUSSAUSOY
- Erik GUITTARD

GESTION DU CIMETIÈRE

président : Maryvonne MARTEL

vice-président : Jean-Jacques LEVASSEUR

membre : - Luc DUSSAUSOY

PARTS D'USAGE ET BOIS COMMUNAUX

président : Kévin FALAIZE

vice-président : Cyriaque LOURDEZ

membres : - Jean-Jacques LEVASSEUR
- Sylvain DUBOIS

- Erik GUITTARD
- Bertrand POTIN
- Sylvain LAISNÉ

RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS ET LOCATION DES LOCAUX

présidente : Kévin FALAIZE

vice-président : Véronique COURSOLLE

membre : - Frédérique RAMPINI

VOIES GOUDRONNÉES, TROTTOIRS, CHEMINS COMMUNAUX, FOSSÉS ET RUISSEAUX

président : Cyriaque LOURDEZ

vice-président : Bastien DUSSAUSOY

membres : - Jean-Jacques LEVASSEUR
- Kévin FALAIZE
- Bertrand POTIN

- Nathalie GUÉNARD
- Sylvain DUBOIS
- Sylvain LAISNÉ
- Erik GUITTARD

AMÉNAGEMENT, EMBELLISSEMENT DU VILLAGE, ENVIRONNEMENT

président : Bastien DUSSAUSOY

vice-présidente : Véronique COURSOLLE

membre : - Mélanie LÉTIENNE

ORGANISATION DES MANIFESTATIONS OFFICIELLES DE LA COMMUNE

président : Véronique COURSOLLE

vice-présidente : Erik GUITTARD

membres : - Kevin FALAIZE

- Cyriaque LOURDEZ
- Nathalie GUÉNARD

MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

Les élus auront à gérer et organiser la médiathèque communale, en liaison avec le personnel communal et les bénévoles.

présidente : Mélanie LÉTIENNE

vice-présidente : Nathalie GUÉNARD

membre : - Cyriaque LOURDEZ

URBANISME – PLUIH

président : Frédérique RAMPINI

vice-présidente : Véronique COURSOLLE

membres : - Jean-Jacques LEVASSEUR
- Kévin FALAIZE

- Bastien DUSSAUSOY
- Bertrand POTIN
- Cyriaque LOURDEZ